



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS
PREFECTURE DE POLICE**

N° Spécial

28 juin 2021

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial Préfecture de Police du 28 juin 2021

SOMMAIRE

Arrêté	Date	PREFECTURE DE POLICE	Page
N° 2021-3118-036	28.06.2021	Arrêté portant modification de l'arrêté n°2021/3118/003 du 10 février 2021 relatif à la composition du comité technique des directions et services administratifs et techniques de la préfecture de police au sein duquel s'exerce la participation des agents de l'État	3

Arrêté n°2021/3118/036
portant modification de l'arrêté n°2021/3118/003 du 10 février 2021 relatif à la
composition du comité technique des directions et services administratifs et techniques
de la préfecture de police au sein duquel s'exerce la participation des agents de l'État

Le préfet de police,

Vu le décret n° 2021-481 du 21 avril 2021 relatif au préfet délégué à l'immigration auprès du préfet de police et à l'organisation de la police aux frontières dans les départements de l'Essonne, de la Seine-et-Marne, du Val-d'Oise et des Yvelines ainsi que sur les emprises des aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle, du Bourget et de Paris-Orly ;

Vu le décret NOR : INTA2105585D du 28 avril 2021 par lequel M. Julien MARION a été nommé préfet délégué à l'immigration auprès du préfet de police ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2021/3118/003 du 10 février 2021 portant composition du comité technique des directions et services administratifs et techniques de la préfecture de police au sein duquel s'exerce la participation des agents de l'État ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2021-00298 du 12 avril 2021 accordant délégation de la signature préfectorale au sein de la direction des ressources humaines ;

Vu l'arrêté n°2021-00354 du 26 avril 2021 modifiant l'arrêté n°2009-00641 du 7 août 2009 relatif à l'organisation de la préfecture de police ;

Vu l'arrêté n°2021-00355 du 26 avril 2021 relatif au préfet délégué à l'immigration et aux services de la préfecture de police placés sous sa direction pour l'exercice de ses attributions ;

Vu l'arrêté n°2021-00360 du 27 avril 2021 portant dissolution de la direction de la police générale ;

Vu l'arrêté n°U1316285026782 du 7 juin 2021 portant détachement de M. VERISSON Damien dans le corps des administrateurs civils à compter du 7 juin 2021 ;

Sur proposition du directeur des ressources humaines,

Arrête

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté n°2021/3118/003 du 10 février 2021 susvisé est modifié comme suit :

1°) Les quatrième et cinquième alinéas sont remplacés par les deux alinéas suivants :
« - M. Julien MARION, préfet délégué à l'immigration auprès du préfet de police ;
- M. Pascal LE BORGNE, directeur adjoint des ressources humaines ; »

2°) Les mots : « Mme Bénédicte CARTELIER, cheffe du service des affaires juridiques et du contentieux » sont remplacés par les mots : « M. Damien VERISSON, chef du service des affaires juridiques et du contentieux ».

Article 2

Le préfet, secrétaire général pour l'administration et le directeur des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, de la préfecture de police et des préfectures des départements de la zone de défense et de sécurité de Paris.

Paris, le 28 Juin 2021

Pour le préfet de police,
Le Directeur adjoint des ressources
humaines

Signé

Pascal LE BORGNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>